

# **Parce que le monde change, Il est vital de repenser le projet de l'agriculture**



## **Le Groupe Saint-Germain : Des échanges multidisciplinaires pour ouvrir la réflexion sur les agricultures européennes de demain**

C'est pour mieux explorer les pistes et les conditions concrètes de nouvelles ambitions pour la Politique Agricole Commune (PAC) que s'est constitué le Groupe Saint-Germain, autour de Stéphane Le Foll, député européen (PSE), membre de la commission agriculture du Parlement européen.

Ce groupe de réflexion multidisciplinaire rassemble une quinzaine d'universitaires, de chercheurs, d'experts publics et de responsables professionnels, figurant parmi les meilleurs connaisseurs du monde agricole et rural français et international. Ont participé notamment à ces travaux : Gilles Allaire, économiste, Jacques Berthomeau, spécialiste de la viticulture, Vincent Chatelier, économiste, Jean-Claude Flamant, agronome, Bertrand Hervieu, sociologue, Jean-Luc Mayaud, historien, Jean Viard, sociologue... Ces échanges réguliers ont pour objectif d'éclairer les enjeux, les dynamiques et les tensions qui traversent nos territoires ruraux afin de contribuer à revisiter le projet de l'agriculture et de la ruralité, de ses territoires, ses fonctions, ses hommes et ses femmes. En clair, une redéfinition des politiques agricoles en France et en Europe. Avec pour but d'intégrer les données économiques, sociales et environnementales afin de proposer une vision partagée par le plus grand nombre, capable d'offrir aux agriculteurs un revenu, une reconnaissance et une légitimité dans la société.

À la veille du « bilan de santé » de la PAC en 2008, et de sa révision de 2013, ce document souhaite donner à comprendre les enjeux de l'agriculture européenne, tels qu'ils sont perçus depuis la France. Il a pour objectif d'inciter à la réflexion et à l'ouverture d'un débat sur l'avenir de cette politique communautaire.

- (1) Le Groupe Saint-Germain tire son nom du boulevard parisien où il se réunit régulièrement. Un clin d'œil également à l'histoire du monde coopératif et syndical agricole français : c'est en effet sous cette même dénomination que furent désignés les syndicats agricoles de gauche, dont Gambetta a créé les prémices à la fin du XIXe siècle, avec la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, sise boulevard Saint-Germain.

# **Parce que le monde change, Il est vital de repenser le projet de l'agriculture**

**Préface de Stéphane Le Foll, Député européen**

Continuer de raisonner et de produire avec les mêmes logiques qu'il y a cinquante ou même vingt ans conduit à l'impasse. Nous avons changé de siècle, nous avons aussi changé d'échelle et d'enjeux. Si certains de nos besoins demeurent, tels que l'agriculture nourricière, d'autres sont apparus sur le devant de la scène planétaire. Ici et là, on bute déjà sur certains obstacles. Il devient donc vital de regarder avec lucidité les réalités et les contraintes que doivent prendre en compte aujourd'hui les différentes agricultures européennes. Partir de ces enjeux oblige à revisiter ce qui a fait, certes, le succès de la Politique Agricole Commune, mais aussi les conséquences et les prix à payer de cette réussite que reflètent nos situations d'abondance.

La sécurité et la diversité alimentaires, la mondialisation des échanges agricoles, le changement climatique, la rareté des ressources en eau et en énergie, les nouvelles technologies, l'équilibre des territoires... Jamais l'agriculture ne s'est en effet trouvée autant interpellée par les grandes questions pesant sur l'avenir de la planète, la vie des territoires et les choix des hommes.

D'un côté désignés comme des coupables, de l'autre attendus pour fournir de nouvelles ressources, les agriculteurs, en Europe et ailleurs, se voient confrontés à des impératifs multiples et des exigences contradictoires, sans le soutien de moyens adaptés, d'une image valorisante et de perspectives claires.

Il est temps de refonder un projet politique fort qui donne du sens à la situation contemporaine et nous aide durablement à préparer l'avenir. Pour cela, il faut s'appuyer sur les trois grands principes, véritable colonne vertébrale de cette politique européenne : le marché unique, la solidarité financière et la préférence communautaire. Il s'agit d'élaborer un vrai fil conducteur permettant de redéfinir, à moyen terme et long terme, les priorités et les orientations de la PAC, en embrassant la diversité des exploitations et des territoires. Ainsi qu'en reliant tous les aspects économiques, sociaux et environnementaux que recouvre l'agriculture. Pour le groupe Saint-Germain, ce fil conducteur réside dans une politique agro-environnementale commune. Fondée sur un changement significatif en terme d'usage des ressources naturelles, elle propose une issue réaliste pour maintenir le niveau de productivité et les revenus des agriculteurs : une agriculture à valeur écologique ajoutée, à travers des savoirs, des pratiques et des technologies pragmatiques. Elle confère, aux yeux de la société, une légitimité nouvelle aux fonctions de l'agriculture et aux soutiens alloués aux exploitations. Elle est capable, enfin, de redonner le souffle de l'action à tous les échelons de la décision publique, du local au mondial.

# Les impasses du modèle de production dominant

**Il nous faut bien le regarder en face : avec le changement climatique, la raréfaction des ressources, les inégalités de développement et les interrogations sur la sécurité alimentaire, le modèle classique de production agricole, basé sur une économie fortement consommatrice d'énergie et peu respectueux de l'environnement, connaît ses limites.**

**De prime abord, concilier tous les impératifs paraît insoluble : ainsi, doit-on se résoudre à opposer compétitivité et écologie ?**

**Nous faudra-t-il choisir entre la production alimentaire et celle de biocarburants ? Entre manger et rouler ?**

**Commençons par mettre à plat, sans faux-semblant ni volonté d'évitement, les problèmes, les contraintes et les grands enjeux au cœur desquels les agriculteurs et nos sociétés se débattent. L'étape nécessaire de la lucidité pour transformer les contraintes en atouts : après le diagnostic, viendra l'identification des leviers politiques pour ouvrir de nouveaux horizons.**

## Les agriculteurs, entre les craintes et les plaintes

### Une crise des fonctions

La place et la fonction des agriculteurs souffrent d'un manque de clarté dans les pays industrialisés. Le décalage est fort entre la réalité qu'ils vivent, l'imaginaire passéiste du reste de la société à leur sujet et les nouvelles demandes qui leur sont adressées. Ces contradictions conduisent souvent les agriculteurs à se sentir isolés, démunis et écartelés entre plusieurs tensions contradictoires. Dans un monde rural où ils représentent désormais une minorité, du moins en termes quantitatifs, s'y ajoute une forme de marginalisation. Leur désarroi pourrait se résumer à ces questions : « Qui suis-je ? Qu'attend-on de moi ? Quel est mon avenir ? ».

Ainsi, en France, les agriculteurs ont été successivement « paysans », « exploitants agricoles », « entrepreneurs », voire « agri-managers », avant de se voir de nouveau qualifiés de « paysans ». Les agriculteurs comme toutes les autres catégories sociales doivent être pleinement intégrés dans notre société.

### Une modernité qui bute sur de nouvelles demandes sociales

La modernité des techniques et des modes de vie acquise souvent de haute lutte par les agriculteurs, pose désormais problème aux sociétés d'abondance, devenues majoritairement citadines. Les récentes crises sanitaires, la faible connaissance des évolutions de l'agriculture et l'éloignement des lieux de production, nourrissent des imaginaires repliés sur le passé et, principalement à l'Ouest de l'Europe, un « désir de campagne » et une « faim de nature » inédits, qui donnent aux citadins un nouveau droit de regard sur les activités agricoles. Voilà bien, aussi, le paradoxe d'une politique qui a pleinement réussi : à peine les agriculteurs ont-ils eu le temps d'être fiers d'avoir répondu aux missions demandées, que les citoyens et les consommateurs sont déjà ailleurs, formulant de nouvelles attentes... Un schéma qui devrait également émerger à terme dans les pays européens encore en mutation.

## **Une communauté éclatée**

Il y aurait deux types d'agricultures, et deux types d'agriculteurs, laisse-t-on penser le plus souvent. Caricaturons. D'un côté, l'exploitation agro-industrielle, compétitive et polluée. De l'autre, l'agriculture familiale, facteur d'équilibre territorial. Opposer ces deux modèles, c'est mal connaître la réalité au sein d'une Europe à 27, voire à l'intérieur d'un même pays, d'une même région...

Des grandes fermes tchèques aux petites fermes autarciques de la Roumanie, en passant par les sociétés capitalistes du Danemark, les entreprises familiales à la française et les unités d'élevage industrielles en Espagne, qu'est-ce qui lie les producteurs ? Comment peuvent-ils se reconnaître dans un discours qui se contente de pointer une agriculture duale, opposant les marchés internationaux et les services de proximité, sachant qu'une même exploitation peut parfois se situer sur ces deux « pôles » ?

Enfin, du Nord au Sud, quels éléments de comparaison demeurent quand tout ce qui modèle les choix agricoles diffère, depuis les caractéristiques du climat, des sols et de la végétation jusqu'aux modèles culturels alimentaires ?

En fait il faut fixer des objectifs communs à toutes les agricultures en Europe, plutôt que de chercher un modèle agricole unique.

## **Des modalités de soutien difficiles à justifier**

Près des trois-quarts des dépenses agricoles sont affectées directement aux agriculteurs pour soutenir leur revenu. En moyenne, ces aides représentent, en France, 25 000 g par exploitation. Ce chiffre masque cependant de très fortes disparités selon les types de production et la taille de l'exploitation. Avant la mise en œuvre du découplage, mécanisme instauré par la dernière réforme de la PAC de 2003, et signifiant que l'octroi des aides directes est déconnecté de la production, les montants des soutiens accordés aux agriculteurs ont en effet d'abord été calculés sur la base des volumes de production, puis en fonction du nombre d'hectares et de têtes de bétail de l'exploitation. En clair, ils ont pris pour socle les facteurs de production, dans le but de compenser la baisse des prix communautaires et de rapprocher ces derniers des prix internationaux.

En France, l'aide découplée de la production (le Droit à Paiement Unique), a été calculée pour chaque exploitation à la fois en fonction de sa surface et du montant des aides directes qu'elle a perçue durant la période 2000-2002. Un mode de calcul qui pénalise trop lourdement certaines catégories d'exploitations ayant souhaité faire converger leurs fonctions productives et environnementales. Un facteur d'iniquité qui, de plus, n'intègre aucune logique redistributive entre agriculteurs et modèles de production.

Ce choix prive ainsi les pouvoirs publics français des latitudes budgétaires nécessaires pour réellement accompagner les initiatives agricoles pour répondre aux attentes de la société.

En revanche, en terme de localisation des activités agricoles, le recours – toujours en France – à un découpage partiel permet de maintenir les productions ovines et bovines dans les territoires difficiles. De même, pour le secteur du lait, il ne devrait pas accentuer les phénomènes de concentration géographique, sauf s'il s'accompagne d'un changement en profondeur des règles régissant les quotas laitiers. Il faut refonder les répartitions des aides en fonction d'objectifs politiques plutôt que de continuer à raisonner sur des bases historiques.

### **Quelques chiffres sur la répartition**

des aides directes de la PAC (Réseau RICA)

20 % des agriculteurs européens dont l'activité principale est agricole bénéficient de 50 % du soutien agricole. Presque 1/3 des exploitations européennes bénéficient de moins de 10 000 g d'aides directes par an. En France 0,8 % des exploitations reçoivent plus de 100 000 g d'aides directes par an (soit 5,5 % de ce soutien).

### **Un présent sous contrôle, un avenir illisible**

Les agriculteurs, de l'Est comme de l'Ouest, du Nord comme du Sud, expriment le sentiment d'être de plus en plus soumis à une administration tatillonne, multipliant les contrôles, les critères complexes et les « paperasses » qui font office de politique.

Les aides agricoles sont peu ou mal expliquées au public. L'absence de ce nécessaire éclairage contribue à brouiller l'image des agriculteurs. L'utilité sociale et la légitimité de ces soutiens font défaut aux yeux du reste de la population, alors même que la principale revendication des agriculteurs est de tirer leur revenu de leur travail pour retrouver une dignité et une liberté d'action.

## **Produire des aliments : une fonction toujours plus vitale...**

### **Une tension alimentaire majeure pour la planète**

Plus que jamais, de grandes interrogations pèsent, à l'échelle de la planète, sur la capacité des sociétés à subvenir à leur alimentation.

D'abord parce que la course entre la croissance démographique et la production agricole s'accélère. D'ici une poignée de décennies, la population mondiale augmentera encore très fortement, pour atteindre 9 milliards d'hommes en 2050. Comment nourrir ces trois milliards supplémentaires, alors qu'actuellement, 852 millions d'individus souffrent de sous-alimentation, dont la très grande majorité vit de l'agriculture ?

Plus inquiétant encore, loin de diminuer comme ce fut le cas au cours des trois décennies antérieures, ce chiffre ne cesse d'augmenter depuis cinq ans. Un phénomène nouveau qui nécessite, plus que jamais, d'accroître la production alimentaire mondiale. Comment y parvenir alors que les pressions sur les écosystèmes deviennent intenable à court terme ? Et que les pays les plus productifs continuent à tirer vers le bas les prix des matières premières agricoles, contribuant à appauvrir les paysannes les plus fragiles des régions les moins avancées du monde ? L'Europe ne peut certes avoir la prétention de nourrir le monde, mais il lui faudra bien examiner les déséquilibres migratoires, économiques, politiques, sociaux et écologiques qu'occasionnent les pénuries alimentaires de la planète. Or elle a les moyens politiques et les ressources scientifiques pour peser en faveur d'une plus grande équité et d'un meilleur usage des ressources.

### **En Europe : défendre la diversité culturelle et la liberté de choix**

Parce que nous mangeons trois fois par jour, l'alimentation doit rester le pilier de l'agriculture européenne. Au-delà même de la sécurité de nos approvisionnements et de la garantie d'une alimentation saine et sûre, il est essentiel que l'Europe continue à produire des biens alimentaires, notamment pour préserver une des richesses essentielle à nos sociétés : l'extraordinaire diversité de nos produits et de nos cuisines. Car se nourrir ne consiste pas seulement à ingérer des protéines ou des glucides. C'est un acte culturel qui constitue le

support de notre identité individuelle et collective, en créant du lien social, en nourrissant l'imaginaire, en façonnant les modes de vie. L'attachement des sociétés européennes à cette variété et au patrimoine du goût a permis de pérenniser sur leurs territoires des productions agricoles de grande spécificité, qui constituent aujourd'hui un atout dans le cadre de la mondialisation.

Dans ce contexte, mettre en œuvre l'autosuffisance alimentaire de chaque État membre amènerait une régression culturelle et un appauvrissement de nos patrimoines et goûts culinaires qui ont, depuis des siècles, intégré des produits venus d'ailleurs. C'est au contraire l'ouverture à la diversité à l'échelle européenne et mondiale qui permet à nos sociétés de continuer à satisfaire leur liberté de choix et l'inventivité de leurs pratiques. Une ouverture qui va de pair avec le droit de regard des citoyens sur l'origine des aliments, leur processus de production, le respect ou non de critères éthiques et environnementaux dans leur élaboration. Cela passe par la défense de modèles alimentaires aptes à faire barrage aux problèmes de santé publique, tels que ceux résultant de l'obésité.

La conception que les populations européennes ont de l'alimentation invite donc à la fois à enrichir nos cuisines de ressources produites sous d'autres climats, et à maintenir un lien fort et direct avec nos propres mondes agricoles et ruraux. En valorisant la qualité, la sûreté, l'origine et la puissance d'évocation des aliments, nos modèles de consommation ont ancré les fonctions de culture végétale, d'élevage et de pêche au sein des agricultures et des territoires ruraux européens. Elles en restent le cœur.

## **... Aux risques d'un chaos écologique ?**

### **Des désordres climatiques qui bouleversent l'agriculture**

« Une bombe climatique ». C'est en ces termes que la communauté scientifique traduit le bouleversement induit par le réchauffement climatique.

L'augmentation des températures moyennes au sol et la multiplication d'événements extrêmes comme les tempêtes, les inondations, les sécheresses ou les gelées tardives pourraient se traduire, pour l'agriculture, par une plus grande fréquence des phénomènes tels que : un calendrier des récoltes bousculé, quand elles ne sont pas ruinées, la migration d'espèces végétales et animales, l'émergence de nouvelles maladies, la perturbation des cycles de l'eau. Sans oublier que dans certaines régions du monde et de l'Europe, l'assèchement et la montée des océans risquent d'entamer les surfaces disponibles pour la production agricole.

Lutter dès aujourd'hui contre ces tendances à long terme – nouvelle carte climatique et accentuation des phénomènes météorologiques – oblige à revoir les choix de cultures, les techniques et les pratiques en matière d'usages de l'eau et de l'énergie, les modèles de concentration et de production intensive, les mécanismes d'assurance pour les récoltes. Cela incite également à mettre l'accent sur les cultures qui piègent le carbone, telles que les forêts.

### **L'énergie ou l'alimentation ?**

Les gisements de pétrole sont limités, ainsi que les réserves de gaz et, à un moindre degré, celles de charbon. Devenant de plus en plus rare jusqu'à son épuisement prévu d'ici 60 à 70 ans, le pétrole atteindra progressivement des prix très élevés. La recherche de substituts est d'autant plus à l'ordre du jour que la combustion de ces énergies fossiles participe fortement à l'augmentation des taux de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. De fait, les biocarburants et, plus généralement, les énergies tirées de la biomasse – céréales, bois, canne à sucre... – font l'objet de forts investissements, à la hauteur des espoirs qu'ils font naître, y compris chez les agriculteurs. Mais aussi d'une polémique naissante, notamment autour des surfaces agricoles qui doivent y être consacrées, au risque, vu les rendements actuels, d'entrer en

concurrence avec la production destinée à l'alimentation et d'avoir un impact négatif sur l'environnement. Le développement de recherches sur les biocarburants de seconde génération (pailles, tiges, sous-produits du bois...) et sur la chimie verte en général devrait permettre cependant de réaliser les bons ajustements entre ces objectifs contradictoires. On ne peut faire le choix du développement des biocarburants au détriment de la production alimentaire dans le monde.

### **Une « mince pellicule de vie »**

15 à 20 centimètres d'épaisseur... C'est la « pellicule de vie » au niveau du sol qui, en moyenne, constitue la biosphère. Un chiffre qui donne la mesure de sa fragilité et de sa complexité écologique. Car de ces quelques centimètres, dépend la vie humaine sur terre. Trois milliards de paysans dans le monde gèrent cette pellicule et ont ainsi entre leurs mains l'avenir de la planète. Malheureusement, dans leur majorité, ils contribuent malgré eux à dégrader la biosphère : les uns par pauvreté, les autres par une recherche trop exclusive de productivité. Dans le domaine du commerce agricole et alimentaire mondial, le dumping économique des uns, et le dumping social des autres, se doublent ainsi d'un dumping écologique. Le prix à payer de cette surexploitation est celui, à terme, de la pénurie : des sols poussés à leur limite, appauvris ou stérilisés par la déforestation, l'érosion, la pollution, la monoculture et les rotations trop rapprochées ; des pertes en eau, la ruine du « capital de fertilité » et la mise à mal de la diversité biologique.

Comment pourra-t-on, dans ces conditions, produire plus, de manière à nous nourrir et à couvrir nos besoins énergétiques, sans sacrifier l'avenir des agrosystèmes et de notre si mince « pellicule de vie » ?

## **Du global au local : une politique manquante**

### **La « globalisation » : des lieux de décision qui échappent**

Les productions agricoles et alimentaires sont au cœur des marchés et des débats mondiaux. La part grandissante de ces échanges internationaux fait que l'Organisation Mondiale du Commerce a prétention à en définir les règles.

Cette circulation des produits comporte certes des avantages, tels que la baisse du prix à la consommation et la production de richesse nationale grâce aux exportations à condition qu'elles ne soient pas directement ou indirectement subventionnées. Mais elle induit aussi de fortes inégalités entre le Nord et le Sud, la course aux rendements et les délocalisations des productions. Au près des agriculteurs et des consommateurs européens, cette globalisation donne le sentiment, non seulement d'un éloignement géographique des centres de décision, mais d'un déplacement du politique vers le marchand : qui prend les décisions et à quelle échelle ? Les pouvoirs publics locaux, nationaux et européens ont-ils encore des marges de manœuvre et sur quels aspects ? Le caractère diffus, impalpable et invisible de ce niveau de pouvoir génère un grand sentiment de dépossession pour la majorité des Européens, dont les agriculteurs.

### **Une Politique Agricole Commune devenue peu « lisible »**

Ces 20 dernières années ont été marquées par une succession de réformes de la PAC, qui en France ont fréquemment été complétées par de nouvelles lois d'orientation agricole. Imposées sous les contraintes budgétaires et de la libéralisation des marchés, elles n'ont jamais permis ni de débattre sur un véritable nouveau projet agricole européen, ni de déboucher sur une

forme d'agriculture fondamentalement différente de celle qui a été initiée dans les années 1958-1962, au moment de la naissance de l'Europe verte. Ces réformes à répétition ont souvent souffert d'une insuffisance de cohérence et d'une absence de vision politique. Ceci explique certainement pourquoi elles ont souvent été incomprises par les agriculteurs et la société.

En outre la complexité des termes et des concepts utilisés – « Multifonctionnalité », « découplage », « conditionnalité », « deuxième pilier » – n'aide pas à la compréhension des objectifs et des moyens de la PAC par l'opinion publique. Un manque de clarté, une faible lisibilité des enjeux et de la légitimité des moyens qui, aux yeux des citoyens, risque de réduire la politique agricole à des mesures technico-administratives au service d'une minorité économique.

Par ailleurs dans une Europe regroupant désormais 27 pays, pour lesquels l'importance économique et politique de l'agriculture est très variable, la politique agricole commune dont les décisions majeures sont toujours initiées par Bruxelles, doit de plus en plus répondre aux nécessités d'un plus grand nombre de types d'agriculture, aux structures de production extrêmement hétérogènes. Cette plus grande complexité engendre ou amplifie parfois un sentiment d'incompréhension vis à vis de la politique agricole européenne.

Enfin, ces politiques agricoles ne permettent pas, à l'heure actuelle, d'éclairer la logique et l'articulation des différents niveaux de décision publique – local, national, communautaire, mondial –, qui s'emboîtent et s'enchevêtrent en laissant un sentiment de confusion

#### **Caractéristiques de l'agriculture européenne (sources Eurostat données 2003 2004)**

	Surfaces agricoles (Millions ha)	Part de l'agriculture dans le PIB	Part de l'agriculture dans l'emploi	Nombre d'exploitations (Millions)	Taille moyenne (Hectares)
Union à 25	164,4	1,6 %	5,0 %	9,87	17
Roumanie	14,3	8,1 %	32,6 %	4,48	3
Bulgarie	5,3	11,8 %	10,7 %	0,66	75



# Une issue et un sens : des leviers politiques pour agir

L'Europe a des ressources naturelles, humaines, scientifiques et financières qui la placent dans l'« ardente obligation » de chercher des solutions techniques et d'avancer des scénarios articulant tous les enjeux : des agricultures économiquement performantes, à valeur écologique ajoutée et socialement attractives. Elle est en mesure d'actualiser ses mécanismes existants et de réorienter ses moyens financiers, sans les augmenter.

À condition qu'elle se donne l'ambition d'une politique agro-environnementale qui s'adresse à toute la société. En réarticulant les différents niveaux de décisions, elle peut se doter de la souplesse nécessaire pour prendre en compte la diversité des structures de production qui font sa richesse, tout en veillant à la cohésion et à l'équilibre de ses territoires.

Avec, pour lien entre tous les acteurs de la société, une conception nouvelle du modèle agricole : l'« écologie intensive » ou éco-agriculture, au service d'une agriculture innovante et productive. Ces propositions en font le pari...

## Repères

40 % du territoire communautaire...

En 2003, dans une Europe qui réunissait 25 États membres – 27 aujourd'hui –, on comptait 10 millions d'exploitations agricoles (hors forêt), pour autant d'emplois calculés sur un plein-temps.

Par leur activité, les agriculteurs gèrent directement 40 % du territoire européen, soit 155 millions d'hectares de surfaces ainsi utilisées. Une occupation de l'espace déterminante pour le dynamisme économique de nombreuses zones rurales, mais des surfaces en déclin.

L'Union européenne est le premier importateur et le premier exportateur mondial de biens agricoles et alimentaires, avec une balance commerciale proche de l'équilibre.

La Politique Agricole Commune n'a pas d'équivalent dans les autres secteurs économiques européens. Elle est le volet le plus structuré et le plus volontariste de la politique communautaire et bénéficie du transfert des dépenses qui dépendaient initialement des financements des États membres, d'où l'importance de son enveloppe : 42 % du budget total de l'Union européenne.

Les dépenses de la Politique Agricole Commune représentent 0,43 % du PIB communautaire. Soit environ 48 milliards d'euros, ce qui représente un coût équivalent à 105 euros par habitant et par an.

# Ouvrir le dialogue sans frontière

**L'avenir des agricultures européennes concerne la société tout entière, ne serait-ce qu'au vu de la part de territoire que ces activités occupent (lire l'encadré). Rompre l'isolement de ceux qui la font vivre, réinstaurer un lien entre producteurs et consommateurs, urbains et ruraux, faire circuler et mettre en débat les idées : tout cela passe par de nouveaux lieux et de nouveaux moments de dialogue donnant à comprendre l'ampleur des enjeux et l'impératif de nouvelles pratiques. L'importance des dépenses communautaires ainsi que les critères d'affectation et de répartition des aides agricoles, méritent également un éclairage et de larges discussions pour en fonder la légitimité.**

## **Des États généraux de l'agriculture européenne : formuler ce qui nous lie.**

À l'échelle européenne, les élargissements successifs permettent aujourd'hui de compter 27 États membres. Du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest, les particularités, les choix et les trajectoires des pays sont souvent méconnus. Comment prendre en compte pleinement l'éventail des conditions géographiques et culturelles, des approches économiques et des attentes sociétales qui modèlent les activités agricoles et les espaces ruraux dans l'Europe communautaire ? Sur ce point, le Parlement Européen pourrait prendre l'initiative d'organiser d'ambitieux États généraux de l'agriculture, à l'occasion du « bilan de santé » de la PAC. Déclinés dans chaque État membre sous la forme de forums associant tous les acteurs concernés (agriculteurs, citoyens, scientifiques et politiques), ils aborderaient les différents enjeux agricoles (production alimentaire et énergétique, environnement, demandes sociales et contraintes économiques). Un colloque final à Bruxelles ou Strasbourg, à la fin de l'année 2008, permettrait d'en faire la synthèse, de repérer les points de divergences et de consensus, d'ouvrir des perspectives et de clarifier les grands choix politiques à opérer.

## **Faire territoire ensemble**

La confrontation nouvelle entre les désirs urbains et les réalités rurales, l'écart creusé entre les consommateurs et les producteurs, mais aussi et surtout les enjeux auxquels doivent répondre les activités agricoles, appellent l'ouverture à la discussion. C'est par le dialogue que s'apaisent les conflits d'usage et d'intérêt des espaces naturels, que se partagent les initiatives dans le domaine du développement rural, que s'élaborent de nouveaux liens et de nouvelles logiques de voisinage. C'est par des lieux d'échanges et de parole au plus près des territoires que peuvent s'articuler les enjeux de l'alimentation, de la production d'énergie renouvelable et du souci de l'environnement pour l'ensemble de la population. Les innovations sociales qu'expérimentent les espaces ruraux peuvent constituer des ressources transposables ailleurs. Des débats qui permettent également de dégager des valeurs et des intérêts collectifs, fondés sur la conscience d'un bien commun. Et d'offrir à chacun l'occasion de s'approprier une politique qui sera d'autant plus publique qu'elle engagera une concertation avant toute grande réforme.

## **Le primat de la demande du citoyen**

L'information. Tel est désormais le « plat de résistance » que réclament les consommateurs en matière d'alimentation. Des étiquettes lisibles, des mentions obligatoires sur les ingrédients,

les produits chimiques utilisés ou la présence d'OGM, la transparence des origines et des procédés de fabrication, le bien-être animal, la traçabilité des produits...

Revendiquant un droit de regard sur l'agriculture, les citoyens que nous sommes veulent également user pleinement de notre liberté de choix en matière d'aliments. Cette nouvelle donne des marchés alimentaires renverse les schémas d'hier.

La logique économique n'est plus « de la fourche à la fourchette », mais bien « de l'assiette au champ ». Désormais, les messages des consommateurs exercent une pression forte et directe sur la production. Des messages exprimés par des actes d'achat majoritairement effectués dans les grandes surfaces et relayés par les pouvoirs publics, notamment par la mise en place de réglementations s'imposant aux producteurs, transformateurs et distributeurs. Nier ce renversement de la logique des filières conduit à tarir les débouchés pour les producteurs. Il convient au contraire d'accompagner ce mouvement. Pour cela, il convient de structurer certains secteurs nouveaux, comme celui de l'agriculture biologique – mais aussi de revisiter l'organisation des filières, en s'appuyant sur les atouts et la densité de nos systèmes coopératifs et mutualistes agricoles. Elles l'ont prouvé maintes fois dans l'histoire, ces structures sont à même de s'adapter à cette nouvelle situation sociale. Émaillant les territoires ruraux tout en étant à l'écoute des marchés internationaux, elles ont, de plus, vocation à articuler tout l'éventail des modes de distribution des produits agricoles et alimentaires : d'un côté, des circuits de commercialisation très courts, de grande proximité – ventes directes à la ferme, paniers de producteurs... – de l'autre, des circuits agro-industriels longs, qui garantissent des approvisionnements stables, en quantité suffisante et à prix peu élevés. Deux pôles à faire coexister pour satisfaire les demandes des consommateurs qui, selon les occasions et les types de produits, orientent leur choix vers le « terroir » ou au contraire le produit générique de qualité. Une diversification qui, de plus, favorise le rapprochement entre agriculteurs, industriels, distributeurs et consommateurs, sur l'alimentation que nous voulons, aidant à restaurer la confiance, aplanissant les contradictions éventuelles entre le discours du citoyen et l'acte d'achat du consommateur, et pouvant faire émerger de nouveaux marchés. Ainsi le concept « d'agro-chaîne » apparaît comme le plus pertinent. L'agriculture n'est plus dissociable de la question alimentaire.

## **Guidés par le sens de la prospective et le souci de l'évaluation**

Débats, discussions ou concertations... L'initiative de ces dialogues a peu de chance d'être crédible et pérenne si elle ne s'appuie pas sur un effort de prospective d'abord, d'évaluation ensuite au niveau européen. Non pas une prévision ou une prédiction, mais l'analyse constante des mécanismes à l'œuvre, des mouvements sociaux, culturels et économiques qui se dessinent, des « signaux faibles » émis çà et là, souvent annonciateurs de tendances plus visibles. Cette attention portée aux logiques qui guident notamment les évolutions des comportements de la population, permettrait d'alerter les professionnels agricoles sur les changements de la demande sociale, de formuler des scénarios probables ou souhaitables vers lesquels s'orienter, et de donner des critères pour évaluer les projets, étape par étape. Les équipes de recherche et les études abondent au sein de plusieurs États membres, notamment en France où l'on peut parler d'une véritable « école française de prospective ». Ne conviendrait-il pas, toutefois, sans pour autant substituer à ces structures, d'initier l'équivalent d'une direction de la prospective au sein des institutions communautaires, animant cette démarche dans des domaines clés du futur à l'échelle européenne, rassemblant les données publiques existantes et irriguant l'ensemble des pays membres ?

## **La clé : une agriculture à valeur écologique ajoutée**

**Le pari d'une agriculture à valeur écologique ajoutée donne chair à un projet mobilisateur pour l'Union européenne, ses régions et ses habitants. Son intégration dans le modèle agricole communautaire libère des marges de manœuvre politiques, économiques et sociales. Elle permet d'une part à la PAC de sortir d'une position strictement défensive, d'autre part aux agriculteurs de se réapproprier une situation vécue, jusque-là, sous le régime de la contrainte et du contrôle. En guidant les mesures, en actualisant les mécanismes et en mobilisant des moyens, cette nouvelle orientation assure des voies d'équité entre les exploitations, pour que chacune s'adapte à un rythme raisonnable à cette double efficacité économique et environnementale, en fonction des milieux naturels et des structures productives.**

**Une clé, donc, pour une agriculture financièrement économe et des agriculteurs plus autonomes.**

**Elle ouvre des perspectives pour un modèle réconciliant l'économie et l'écologie, la production alimentaire et le renouvellement de la biosphère, et, plus largement encore, l'agriculture et la société.**

### **La fécondité des savoirs écologiques**

Les expériences de terrain, basées notamment sur les agricultures biologique ou raisonnée, les systèmes extensifs durables, l'agriculture de conservation ou encore la lutte biologique contre les ennemis des cultures, ont déjà ouvert la voie. Elles se situent dans une logique visant à limiter le « forçage » des systèmes naturels par la chimie et à réhabiliter des savoir-faire oubliés.

Depuis peu, cependant, les connaissances biologiques du fonctionnement du vivant – climat, sol, plantes, animaux, bactéries et virus – se sont considérablement approfondies. Certaines laissent présager qu'il est désormais possible de concilier la préservation des ressources naturelles, la rentabilité des productions et la productivité des entreprises. Elles donnent lieu à des technologies moins onéreuses en énergie et en investissements.

Sur cette lancée, les efforts de recherche européens doivent, massivement et rapidement, mobiliser cette intelligence agronomique – celle des chercheurs comme des praticiens – au service d'une « écologie intensive ». Une approche concrète à laquelle se réfèrent les concepts nouveaux d'agriculture « doublement verte », d'« écoagriculture » ou d'« agriculture écologique ». En clair, il s'agit d'utiliser les capacités productives naturelles des agro-écosystèmes pour améliorer leur productivité sans altérer leur renouvellement. Mieux même, pour en améliorer leurs propriétés au service des hommes et de la nature. Ce champ de recherches intègre ainsi la complexité des interactions – plantes et micro-organismes, association ou alternance de végétaux, sols couverts et apports en eau, élevage et cultures – pour accroître la fertilité durable de la biosphère tout en favorisant la biodiversité. Là résident des marges encore importantes à explorer qui, s'appuyant sur les capacités de renouvellement et de régulation des systèmes vivants, permettent d'accroître la production dans les secteurs ou les régions qui en ont besoin, en réduisant les risques écologiques, en assurant un revenu aux agriculteurs, en répondant aux attentes des consommateurs.

## **L'agriculture de conservation**

Ce mode d'agriculture est une forme d'agro-écologie basée sur les principes de conservation et de préservation des capacités de production du milieu. C'est un modèle de durabilité qui est caractérisé sur le plan agronomique par l'absence de travail des sols et par une couverture végétale permanente des sols. Il s'agit pour l'agriculteur de couvrir, produire, conserver et recycler. En supprimant le travail du sol et en instaurant une couverture végétale continue grâce aux rotations longues des cultures et des inter-cultures cette technique permet de réduire substantiellement les coûts de production (de mécanisation, d'énergie, d'engrais chimiques de pesticides, de temps de travail...) de prendre en compte des externalités positives (production de matière organique, de biodiversité ; reconstitution de la vie biologique des sols de leur qualité ; réduction des pollutions par les nitrates, des gaz à effets de serre, de l'érosion, des inondations...). Ce système de production économe est actuellement en développement. Il permet d'enregistrer des résultats économiques performants tout en préservant l'environnement et les ressources naturelles.

## **Gestionnaires de la biosphère**

La préservation de l'environnement, doublée de la pleine prise en compte du changement climatique, appelle donc clairement plus de connaissances et de recherches pour des technologies nouvelles peu onéreuses et moins exigeantes en intrants. Elle induit une réorientation de la formation des ingénieurs agronomes, des conseillers techniques et des professionnels agricoles, formation au sein de laquelle les retours d'expérience sont particulièrement féconds. Elle suppose d'engager des moyens pour diffuser les procédés et les conduites de cultures ou d'élevage auprès de toutes les exploitations. Une réorientation qui nécessite enfin de « mettre à jour » la perception que les populations rurales et urbaines ont des agriculteurs, mais aussi celle que les agriculteurs ont d'eux-mêmes. Là encore, le dialogue, l'échange et l'information doivent les aider à s'approprier et à incarner l'image de gestionnaires responsables de la biosphère et du vivant à travers leurs fonctions productives.

## **Une nouvelle équité pour les soutiens publics**

**Le soutien public à une agriculture à valeur écologique ajoutée peut trouver, au sein du budget européen, les incitations et les accompagnements dont elle a besoin, tout en respectant à la fois les efforts entrepris depuis dix à vingt ans pour stabiliser les dépenses de l'Union européenne, et pour s'ajuster aux règles applicables au niveau de l'OMC. La réaffectation des aides existantes en est la condition et le moyen essentiel. Plus que leur montant, ce sont bien les critères de leur attribution qui sont pointés par l'opinion publique européenne et qui font l'objet de tensions entre divers États membres.**

**Les perspectives budgétaires pour les années 2007-2013 sont en grande partie connues.**

Mais déjà un autre rendez vous important se profile en 2008, qui verra s'ouvrir des discussions difficiles sur l'ensemble des finances publiques européennes. On reparlera probablement du chèque britannique mais aussi du cofinancement de la Politique Agricole Commune, avec tous les risques de renationalisation que recouvre cette notion, pour la plus ancienne politique intégrée de l'Union. On évoquera les évolutions possibles des dépenses agricoles après 2013...

Le moment charnière où nous nous situons est donc décisif pour la Politique Agricole Commune. En effet ne convient t-il pas de définir en premier lieu quelle politique agricole veut on pour demain, avant de décider de ses moyens financiers. Il nous faut pour cela

impérativement formuler les questions majeures pour l'avenir agricole européen et ouvrir le débat. L'agriculture ne peut faire l'économie d'un tel débat avec le reste de la société, sa légitimité et son futur sont en jeu. Il n'est assurément pas question de fragiliser les dynamiques et équilibres économiques existants, mais bien d'affirmer haut et fort une volonté politique, en faveur d'une agriculture renouvelée et durable alliant sur le long terme performance économique, équité entre les différents types d'exploitations, préservation de l'environnement et cohésion entre les territoires. Un nouveau souffle pour une politique publique s'adressant à toute la société.

### **En prenant en compte la stabilisation des dépenses...**

La nature, la forme et le mode de calcul des soutiens à l'agriculture donnent lieu depuis des années à un débat complexe et souvent obscur pour les contribuables. Ils ont pour but de protéger le marché européen d'importations à bas prix, de stabiliser et de réguler les prix et l'offre des produits agricoles, de fournir des produits alimentaires sûrs et diversifiés, ainsi que de stimuler l'installation d'agriculteurs et d'encourager leurs investissements. Mais aussi, plus récemment, de préserver les ressources naturelles.

À partir des années 1988, le montant total de ces dépenses agricoles a été stabilisé. Les décisions budgétaires du Conseil européen de Bruxelles de 2002 et plus récemment les perspectives financières de l'Union Européenne pour la période 2007-2013 conduisent à une diminution de leur poids dans le budget européen et par rapport au PIB communautaire. Une baisse des soutiens agricoles d'autant plus notable, concernant notamment la France et d'autres États membres, que la politique communautaire doit en plus intégrer l'accompagnement financier des nouveaux pays entrants. Qu'en sera-t-il pour après 2013 ?

### **... Rééquilibrer les aides agricoles**

Depuis 2003, l'instauration du découplage offre de nouvelles opportunités aux États membres (au titre de la subsidiarité), pour redistribuer les soutiens agricoles (1er pilier) entre différentes catégories d'exploitations et entre différents territoires, rétribuant des fonctions d'utilité collective (respect de mesures en faveur de l'environnement, de la sécurité sanitaire des aliments, de la santé et du bien-être animal) qui sont donc socialement plus acceptables.

Pour cela, trois possibilités sont offertes aux États : 1) la mise en œuvre d'une régionalisation du dispositif de découplage ; 2) le prélèvement de 10 % maximum sur les soutiens directs (1er pilier) pour rétribuer des fonctions agricoles favorables à l'environnement, l'amélioration de la qualité et de la commercialisation des produits agricoles ; 3) enfin, le recours à la modulation obligatoire qui au-delà de 5 %, devient facultative pour chaque État membre : il s'agit de la possibilité de prélever jusqu'à 20 % supplémentaire des ressources destinées aux soutiens directs (1er pilier), pour les transférer sur des projets en faveur du développement rural (2e pilier). Il convient de rester ouvert à ces différentes possibilités, tout en veillant à la bonne continuité du fonctionnement économique de la plupart des agriculteurs.

Sur ce point, la France, pour n'évoquer qu'elle, a jusque-là opéré des choix qui ne paraissent guère pérennisables. Ainsi, concernant le versement et le montant du Droit à Paiement Unique, le critère des références historiques (les aides versées à l'exploitation de 2000 à 2002) perd inévitablement sa justification et sa légitimité au fil des années. Il freine l'installation des jeunes. Il crée des distorsions majeures entre les différents types d'exploitations, entre les régions, ou entre les modèles économiques agricoles. Il occasionne enfin de nombreuses complications lors des transactions foncières et des transmissions. Le changement de la répartition de ces aides apparaît donc indispensable pour accompagner équitablement les exploitations vers une performance à la fois économique et écologique et renforcer la politique de développement rural. Une répartition calculée et gérée au plus près du terrain

pour respecter les spécificités territoriales. En l'occurrence, l'échelon régional paraît le plus pertinent, à condition qu'il soit assorti d'un rééquilibrage au plan national : il revient à l'État d'aplanir les disparités territoriales, par une mutualisation partielle des fonds. Enfin, à l'échelle communautaire, il est temps, à présent, d'ouvrir le débat sur la mise en place d'un plafonnement des soutiens directs, par exploitation ou par emploi.

## **Passer des contrôles au contrat**

Il est impératif d'asseoir une compréhension par toute la société des enjeux collectifs qui se sont liés à l'agriculture et de donner les moyens aux agriculteurs de produire mieux. Cette nécessité appelle, au niveau de la politique agricole européenne, un changement majeur dans la manière de s'adresser aux agriculteurs. En clair, il nous faut passer d'un dispositif de contrôles à une stratégie de contrat.

Plus précisément, il s'agit d'instaurer, entre l'agriculteur et la collectivité territoriale concernée, un contrat de viabilité de l'exploitation, évalué à dix ans sur des indicateurs de réussite (tels que le nombre d'emplois induits). Cet engagement réciproque ne se base plus sur la sanction et les moyens de production, mais sur l'accompagnement de l'agriculteur pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé en termes de gestion de l'espace, d'efficacité économique et environnementale. Des soutiens spécifiques lui sont attribués pour rémunérer, sur d'autres bases que les volumes produits, certaines fonctions environnementales et sociales qui ne trouvent pas de rétribution sur le marché. Une telle logique en s'appuyant sur les nouveaux modèles de production (sités précédemment) permettrait même à terme de sortir des mécanismes contraignants et administratifs de « l'éco-conditionnalité ». Cet accord négocié obéit à une approche décentralisée où les collectivités locales et territoriales pourraient avoir leur rôle. Il induit par ailleurs la reconnaissance de l'autonomie et de la responsabilité des agriculteurs, qui sont les plus à même d'articuler sur le terrain les multiples exigences auxquels ils sont soumis.

La réaffectation des aides et le contrat de viabilité permettent ainsi de repenser l'articulation de trois grandes échelles de décision :

- 1) L'échelle européenne assure l'unicité des principes de la PAC, qui s'imposent à tous les États membres ; une unicité qui instaure également celle des prix, et qui doit clairement être réaffirmée face aux éventuelles tentatives de renationalisation des politiques agricoles, facteur d'injustice.
- 2) Le niveau régional constitue l'échelle la plus pertinente pour mettre en œuvre les contrats et instaurer l'équité des aides entre exploitations d'un même territoire, ainsi que pour mobiliser les systèmes de formation et les organismes professionnels autour du principe de la valeur écologique ajoutée.
- 3) L'échelle nationale, enfin, garantit la cohésion territoriale en utilisant une partie des fonds alloués aux aides, pour assurer un complément financier aux exploitations et aux régions les moins favorisées. Elle engage également les efforts de recherche et de formation nécessaires pour fournir de nouvelles technologies, conciliant les fonctions productives et la gestion des écosystèmes.

# Un rôle à jouer à l'échelle du monde

**L'Europe doit et peut jouer un rôle dans la géostratégie mondiale. Pour défendre le droit de chaque peuple à se nourrir ; préserver la diversité culturelle des modes alimentaires ; accroître la viabilité des paysanneries dans les pays les moins avancés ; et diffuser le plus largement possible les savoirs et les outils du modèle agro-environnemental permettant de protéger ce patrimoine commun de l'humanité que sont les écosystèmes.**

## **Humaniser et encadrer la mondialisation agricole et alimentaire**

Les réalités internationales agissent d'autant plus sur le secteur agricole européen que celui-ci s'est hissé aux premiers rangs mondiaux. De fait, l'Union européenne a elle aussi une capacité à agir, avec d'autres, pour assurer une meilleure régulation de l'économie et contribuer à maintenir et restaurer de grands équilibres agricoles et alimentaires dans certaines régions du monde, pour défendre les choix politiques, économiques, écologiques et sociaux qui nourrissent sa vision de la planète.

Comptant parmi les grandes puissances économiques et commerciales du monde elle doit prendre toutes ses responsabilités au sein de l'OMC. Et si la part des échanges des produits agricoles ne représente qu'une part limitée de la production mondiale (15 % de la production de céréales à l'échelle de la planète, 10 % de la production de viande bovine, 4 % de la viande porcine et 7 % de la production de lait) – l'Union européenne ne doit toutefois pas négliger l'importance du volet agricole de ces négociations, qui se trouve souvent placé au centre des nombreux débats et affrontements. La recherche d'un accord équilibré ne peut et ne doit pas se faire sur le dos de l'agriculture au profit des autres secteurs inclus dans les négociations.

L'Union doit tout d'abord prêter une attention particulière à l'articulation entre les règles contenues dans les accords de commerce international quelle soutient et les politiques agricoles étatiques ou régionales, qui embrassent un horizon beaucoup plus large de préoccupations. Elle doit veiller à ce que les sujets nouveaux dits « non commerciaux » comme les normes sanitaires, de bien être animal, le développement rural, le principe de précaution soient réellement et plus sérieusement traités.

Elle doit se trouver des alliés, et défendre vigoureusement le système de valeurs que partagent ses populations : la protection des produits d'origine et des labels de qualité face aux productions de masse, ainsi que la dimension fortement culturelle de l'alimentation qui, à ce titre, ne peut être traitée de la même manière que d'autres secteurs industriels. Dans le même esprit il lui faut porter des efforts sur les préoccupations de nature éthique comme le brevetage du vivant et le piratage privé de ressources animales et végétales afin d'aboutir à des règles nouvelles du commerce international. Une force de proposition attendue par des régions du monde moins bien placées pour se faire entendre.

Enfin, l'Union Européenne doit contribuer à l'amélioration de la gouvernance mondiale. Une plus grande cohérence doit être recherchée avec d'autres normes du droit international concernant des domaines comme le social, l'environnement. On peut ainsi envisager un rapprochement du commerce avec les règles édictées par l'Organisation Internationale du Travail : le droit à un emploi décent, l'interdiction du travail des enfants, la protection et la justice sociale ; de même avec les accords internationaux sur l'environnement. Vu l'importance grandissante des questions qui remettent en cause l'équilibre de la planète il apparaît aujourd'hui nécessaire de créer une organisation mondiale à part entière de l'environnement. Cette dernière pourrait se situer dans le droit fil du Millenium Ecosystem Assessment (Évaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire) : une étude réalisée pendant quatre ans, à la demande de l'ONU, par 1360 experts issus de près d'une centaine de pays. Ce



rapport, rendu en décembre 2005, tire les sonnettes d'alarme sur les dégradations de nos ressources naturelles, qui mettent en danger le bien-être de l'homme d'ici à 40 ans. Pour infléchir ce mouvement, il détaille les actions scientifiques nécessaires pour créer les conditions d'une utilisation des ressources naturelles. Parmi les propositions, nombreuses sont celles qui concernent directement l'agriculture, la pêche, l'aquaculture et la foresterie et qui vont dans le sens de ce que développe ce document...

## **Une richesse européenne à partager : la connaissance agronomique**

À court terme, la pression alimentaire mondiale sera telle que les seules capacités des pays les plus productifs et extensifs – Australie, Nouvelle Zélande, Argentine, Brésil... – même au prix de pressions inacceptables sur leur environnement, ne permettront pas de satisfaire la demande. Il est donc vital de stimuler les capacités de production propres des paysannes pauvres du monde. Dans ce but, l'Union européenne doit mobiliser des moyens à la mesure de sa proximité d'intérêts à l'égard de certaines régions du monde. La politique communautaire de développement en faveur de ses partenaires et des pays les moins avancés – zone Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), pays du Sud Méditerranée... – doit pleinement intégrer les capacités de la recherche agricole communautaire, ses sources d'invention et sa compréhension des mécanismes du vivant. Elle doit ainsi permettre de limiter l'érosion de milieux naturels fragiles, assurer une meilleure utilisation de l'eau – notamment dans le pourtour méditerranéen – tout en répondant aux contraintes économiques des paysannes les plus pauvres. Dans ce cadre, la sensibilisation à cette approche et la diffusion des connaissances sur le monde vivant, adaptables à tous les milieux, jouent un rôle majeur. Donner accès aux ressources techniques et à des moyens à leur portée (tels que le microcrédit), former les agriculteurs les plus démunis en s'adossant à leur expérience et savoirs empiriques, les aider à s'organiser... C'est en s'appuyant sur la capacité d'adaptation et d'innovation des paysans pauvres que l'Europe peut contribuer à lutter contre la pauvreté, éradiquer la malnutrition et ménager les écosystèmes. Les instruments de coopération de l'Union Européenne devront donc avant tout investir dans les capacités humaines des formateurs et celles des agriculteurs locaux, ainsi que dans un surcroît d'intelligence, de conscience et de responsabilité. Il lui faut également relancer le processus du partenariat euroméditerranéen, actuellement en panne : les pays des rives sud, fortement importateurs de produits agricoles en provenance de l'Union européenne, voient en effet leur dépendance économique s'accroître, leur balance commerciale s'effondrer et l'exode rural menacer, facteur de tensions pour toute la région. Dans ces différents pays du monde, dont le destin est souvent lié à celui de l'Union européenne, l'agriculture et le développement rural, particulièrement structurants, constituent le terrain le plus favorable pour élaborer un scénario d'alliance en faveur du co-développement. Depuis le néolithique, l'agriculture a été un processus clé de l'aventure de toutes les grandes civilisations. 3000 ans après, au fond, rien n'a changé. C'est cette promesse qu'il faut continuer à tenir.